

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2017

PLFR 2017 - (N° 363)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 25

présenté par
M. Giraud

ARTICLE PREMIER

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« Elles »

les mots :

« Ces contributions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.